

FEUILLE FÉDÉRALE SUISSE.

Volume II.

N^{ro}. 50.

SAMEDI, le 22 septembre 1849.

On ne s'abonne qu'au bureau de poste le plus rapproché.
Prix d'abonnement pour l'année 1849 dans toute la Suisse Liv. 3
(*franc de port*). Les insertions doivent être transmises *franc.*
à l'expédition. Prix d'insertion 1 biz. la ligne ou son espace.

Extrait des délibérations du Conseil
fédéral suisse.

ARRÊTÉ

sur les remboursements pour les petites valeurs.

(17 Septembre 1849.)

Le Conseil fédéral de la Confédération suisse,

Voulant faciliter les remboursements pour les
petits envois par la Poste,

ARRÊTE :

ARTICLE PREMIER. Pour les remboursements au-
dessous de la valeur de quatre francs il n'est pas
nécessaire de délivrer un récépissé.

ART. 2. Le minimum de la provision de 1 pour
cent de la somme prise en remboursement est réduit
de 10 rappes à 5 rappes.

I. Partie, II. Vol.

47

ART. 3. Les dispositions ci-dessus entreront en vigueur à dater du premier octobre 1849.

(Signatures.)

Nomination des employés aux postes de l'arrondissement de Coire.

Le 19 Septembre, le Conseil fédéral a procédé aux nominations suivantes pour l'arrondissement postal de Coire.

Dans la ville de Coire :

Premier expéditeur de la poste aux lettres et caissier principal : M. Rohner, Jean, de Coire, actuellement premier expéditeur de la poste aux lettres et caissier principal. Traitement 1150 fr.

Premier expéditeur et caissier des messageries : M. Bernard, Chrétien, de Jenins, qui a rempli jusqu'ici les fonctions de second expéditeur des messageries. Traitement 1150 fr.

Second expéditeur de la poste aux lettres : M. Ardüser, Jean, de Coire, qui a rempli jusqu'ici les mêmes fonctions. Traitement 850 fr.

Distributeur : M. Jenal, Pierre, de Vallendaz, employé jusqu'ici en cette qualité. Traitement 750 fr.

Second expéditeur des messageries : M. Risch, Chrétien, de Fläsch. Traitement 850 fr.

Secrétaire de la poste à Coire : M. Brassler, Urbain, de Coire. Traitement 500 fr.

Aux bureaux secondaires de poste :

A Splügen : — La maison de commerce Hösli et Comp., à Splügen, qui jusqu'ici a été chargée des mêmes fonctions. Traitement 260 fr.

A Oberbruck : M. Buzerin, Aloyse, d'Oberbruck.
 Traitement 100 fr.

A Mayenfeld : M. Moreth, Pierre-Joseph, de
 Mayenfeld. Traitement 100 fr.

A Samaden : M. Fanconi, Pierre, de Puschlav.
 Traitement 450 fr.

A Castasegna : M. Meng, Chrétien, de Castase-
 gna. Traitement 80 fr.

A Lenz : M. Jost, Benoît, de Lenz. Traitement
 40 fr.

A St.-Maurice : M. Reutner, Gaspard, de Mayen-
 feld. Traitement 50 fr.

A Puschlav : M. Menghini, François, de Pusch-
 lav. Traitement 60 fr.

A Zernetz : M. Berzola. Traitement 60 fr.

A Schuols : M. Bischoff. Traitement 80 fr.

A Thousis : M. Schreiber, Martin, de Thousis.
 Traitement 50 fr.

A Ilanz : M. Simonett, de Zillis. Traitement 100 fr.

A Küblis : M. Riedi, P., de Küblis. Traitement
 60 fr.

A Truns : M. Decourtins, Fr.-Ant., de Truns.
 Traitement 80 fr.

A Ragatz : M. Chiodera, Philippe, de Ragatz.
 Traitement 700 fr.

A Wallenstadt : M. Gubser, Joseph, de Wallen-
 stadt. Traitement 320 fr.

(19 Septembre 1849.)

*Consulat des Etats-Unis de l'Amérique en
Suisse.*

Par lettre datée de Bâle le 12 de ce mois, M. Nathan *Burchard*, de New-York, a annoncé qu'il a été nommé récemment consul des Etats-Unis de l'Amérique du Nord en Suisse, en remplacement de M. G. *Goundie* qui est retourné dernièrement dans sa patrie.

M. Burchard a transmis en même temps son acte de nomination revêtu de la signature du président de l'Union de l'Amérique du Nord et de celle du secrétaire d'Etat, en exprimant le désir d'être investi de l'exéquatur qui l'accrédite auprès des divers cantons de la Suisse en qualité de consul des Etats-Unis. Il a ajouté en outre que M. *Zwilchenbart*, à Bâle, a été confirmé dans ses fonctions de vice-consul.

Après avoir examiné les pièces qui lui ont été soumises, le Conseil fédéral a résolu dans sa séance de ce jour d'accorder à M. Nathan Burchard l'exéquatur qu'il sollicite en qualité de consul des Etats-Unis de l'Amérique, et de publier la présente résolution par la voie de la *Feuille fédérale*.



Extrait des délibérations du Conseil fédéral suisse.

In	Bundesblatt
Dans	Feuille fédérale
In	Foglio federale
Jahr	1849
Année	
Anno	
Band	2
Volume	
Volume	
Heft	50
Cahier	
Numero	
Geschäftsnummer	---
Numéro d'affaire	
Numero dell'oggetto	
Datum	22.09.1849
Date	
Data	
Seite	533-536
Page	
Pagina	
Ref. No	10 055 501

Das Dokument wurde durch das Schweizerische Bundesarchiv digitalisiert.

Le document a été digitalisé par les Archives Fédérales Suisses.

Il documento è stato digitalizzato dell'Archivio federale svizzero.